MICKEY RETOURNE LA CGT

LE 22 NOVEMBRE 2011 ALEXANDRE MARCHAND ET RODOLPHE BARON

Des chèques de 250 000 euros au profit du comité d'entreprise qui disparaissent, un système de billetterie truqué où le nom d'un délégué CGT apparaît, le tout sans laisser d'explications convaincantes. La magie Disney.



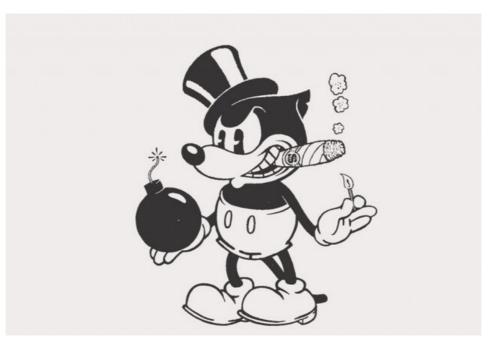
Le malaise social persistant à Disneyland Paris pourrait trouver son origine dans les relations singulières que le groupe semble entretenir avec les syndicats. Au cours de notre enquête, nos interlocuteurs nous ont plusieurs fois alerté sur l'entente cordiale qui régnerait entre des syndicats majoritaires et la direction, malgré les multiples dysfonctionnements soulevés par **des audits sociaux**.

Magie des négociations

Un accord sur le stress au travail et les risques psychosociaux a été ratifié le 1er septembre dernier. Moins que le contenu de l'accord, ce sont les modalités de sa ratification qui font l'objet d'interrogations chez UNSA et FO, non signataires. Plusieurs responsables se sont étonnés de la reprise des négociations après des mois de blocage. Patrick Maldidier, responsable du syndicat UNSA, non signataire, raconte :

Les négociations ont duré longtemps sur l'accord portant sur le stress et les risques psychosociaux car personne ne signait. D'un coup, la CFTC [seul signataire d'une première version au mois de juin NDLR], qui ne peut décider sans une majorité de syndicats, a demandé la réouverture des négociations. Le 1er septembre, une version très proche, à la virgule près, du dernier accord refusé en juin est déposée sur la table. Et là, surprise, sans que l'on ait ouvert une quelconque négociation, plusieurs délégués syndicaux procèdent aux signatures. Comme une séance de dédicaces. Plus tard, un délégué syndical m'a raconté qu'il avait appris le matin du 1er septembre qu'il signait l'accord...

99



De son côté, Disneyland le considère comme «équilibré» comme l'expliquait Karine Raynaud, directrice des relations sociales à AEF, une agence de presse spécialisée en droit du travail :

En juin 2011, la direction comme les organisations syndicales avaient sans doute besoin de marquer un temps de pause pour prendre le recul nécessaire afin de passer outre cette situation de blocage apparente. J'ai compris, lors de mes entretiens bilatéraux, au cours de l'été, que nous avions la possibilité d'aboutir en avançant sur ce point [la question de la formation nldr]. Avec quatre organisations syndicales signataires, représentant 65% des suffrages au cours des dernières élections, nous avons conclu un accord équilibré.

La signature de la CGT

Le retournement de situation début septembre avec la signature de l'accord suppose un revirement de la part de responsables syndicaux, CGT en tête. À en croire certains salariés, la CGT serait le syndicat le plus proche de la direction si l'on comptabilisait le nombre total d'accords qu'elle a ratifié ces dernières années. Comme le confirme David Charpentier de Force Ouvrière :

Je n'ai pas souvenir d'un accord sur les quatre-cinq dernières années que la CGT n'ait pas signé. L'entreprise veut une paix sociale facile mais surtout le silence autour de ce qui se fait en interne.

Contacté à ce sujet, les représentants CGT de Disney n'ont pas répondu à nos sollicitations. Pour sa part, Patrick Maldidier de l'UNSA, déplore une situation sociale qui «s'est aggravée depuis les trois suicides de 2010» sans que les syndicats, qu'il juge trop proche de la direction du parc puissent jouer un vrai rôle :



250 000 euros

La même CGT apparaît impliqué dans une obscure affaire de malversations, faisant toujours l'objet d'une instruction judiciaire. Ainsi au mois de mai 2009, la direction de l'entreprise a gracieusement récompensé le comité d'entreprise pour sa "bonne gestion financière" de deux gros chèques de 250 000 euros chacun, à l'occasion de la signature d'un "accord atypique". Bémol, le comité d'entreprise de Disney avait une fâcheuse tendance à perdre de l'argent en 2009. Et une partie de ces 500 000 euros auraient disparu sans laisser trop de justificatifs.

Au moment des faits, le délégué syndical de la CGT, Amadou N'Diaye (qui n'a pas répondu à nos demandes), occupait le poste de secrétaire général du comité d'entreprise. Ce même responsable syndical a été mis en examen dans une autre affaire financière. Il est soupçonné, avec un autre salarié, d'avoir détourné quelques 300 000 euros à travers une manipulation du système informatique de billetterie, entre 2006 et 2009. Selon le document de l'expert judiciaire chargé de déterminé l'origine de la fraude, dont OWNI s'est procuré une copie (voir ci-dessous) précisait dans son rapport au tribunal :



Le mode opératoire de cette affaire relève d'un dysfonctionnement systémique. C'est toute la chaîne de responsabilité qui aura permis l'infraction et non seulement le maillon informatique.

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player**.

Photo par Lord Jim [cc-by] et illustration par Christopher Dombres [cc-by] via Flickr Illustration par Loguy pour Owni /-)





